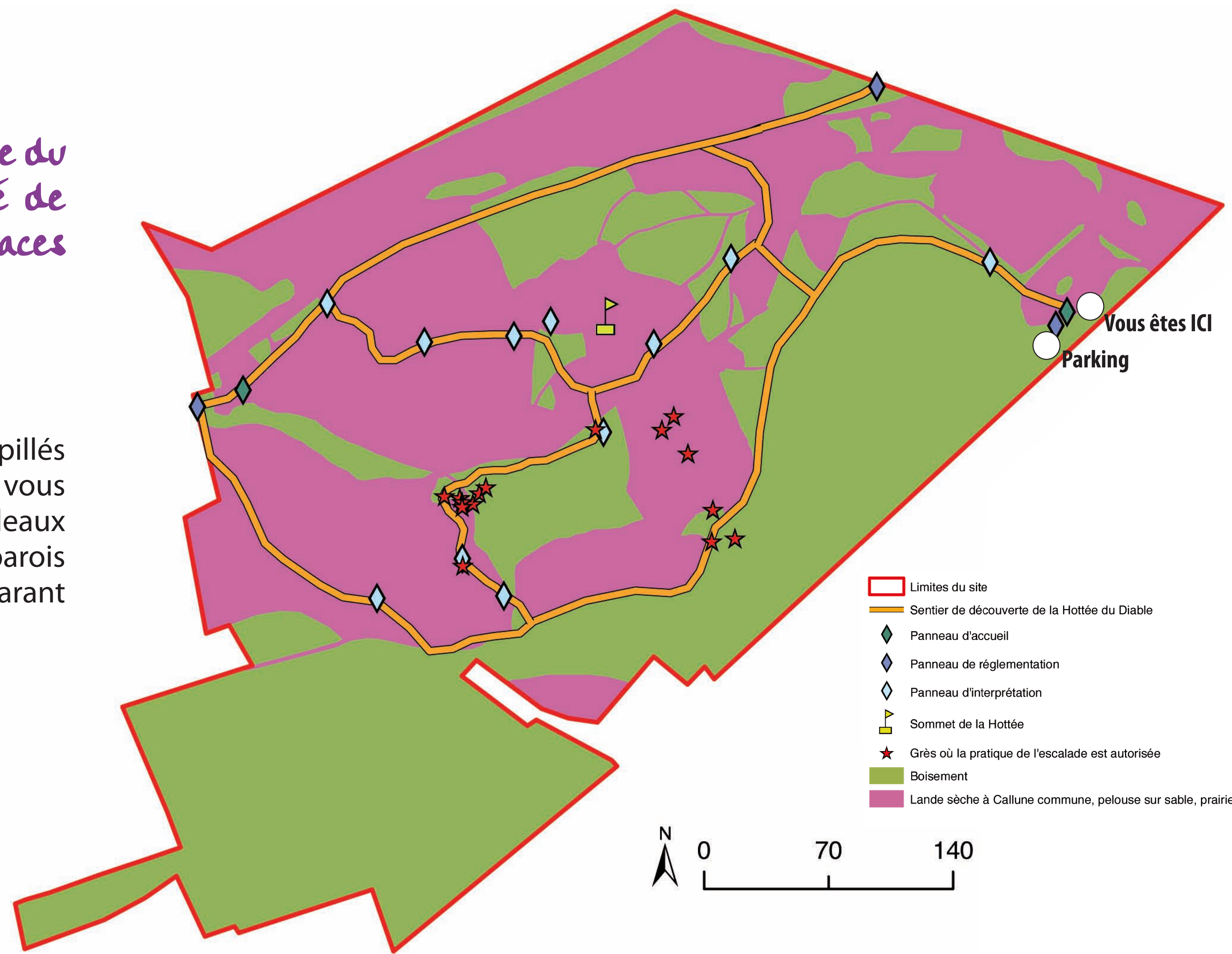


# La Hottée du Diable

Vous voici aux portes de la Hottée du Diable, site emblématique du Tardenois ! D'une surface de 17 hectares, la Hottée, propriété de la commune de Coincy, est gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie depuis 1995.

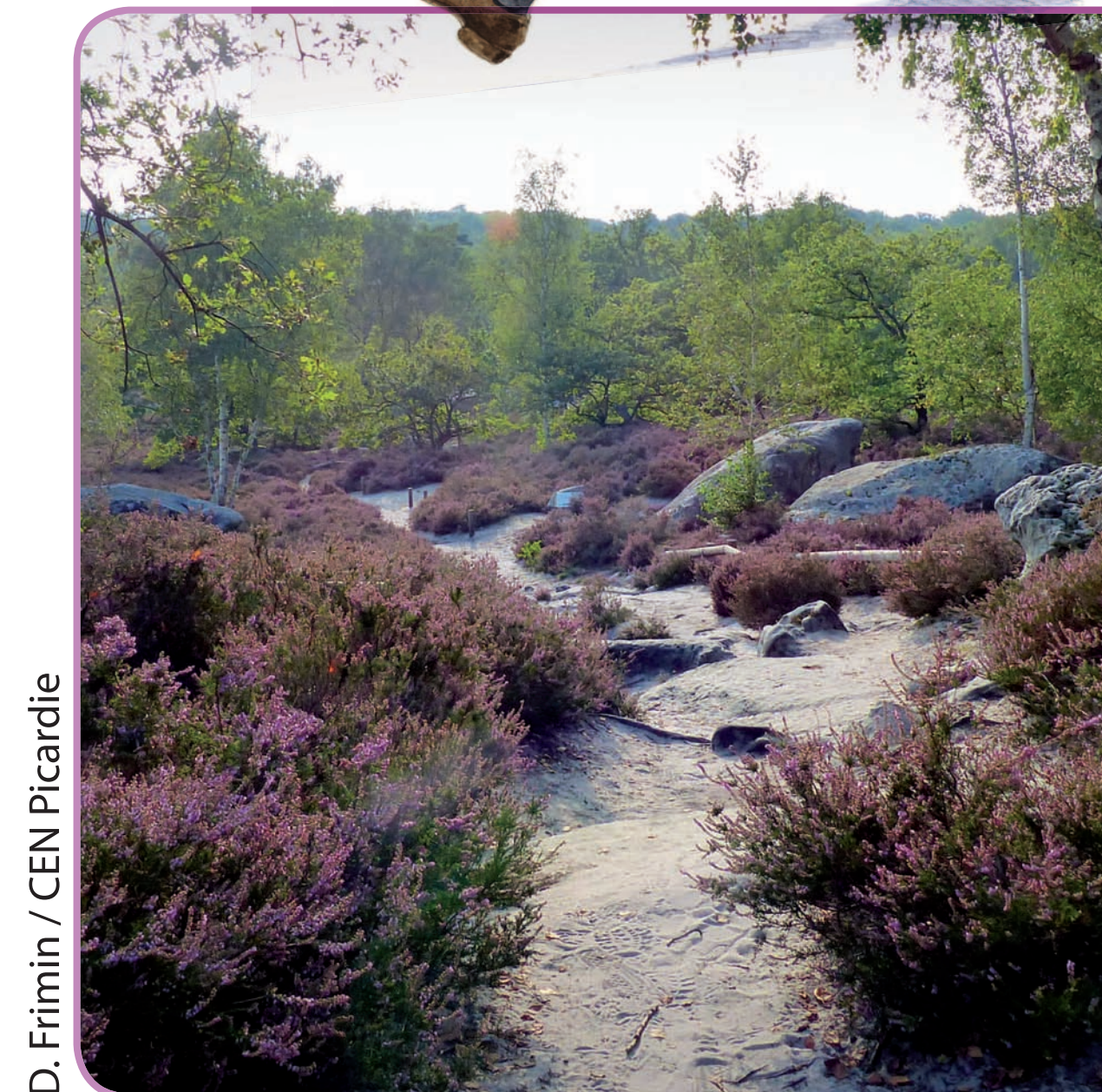
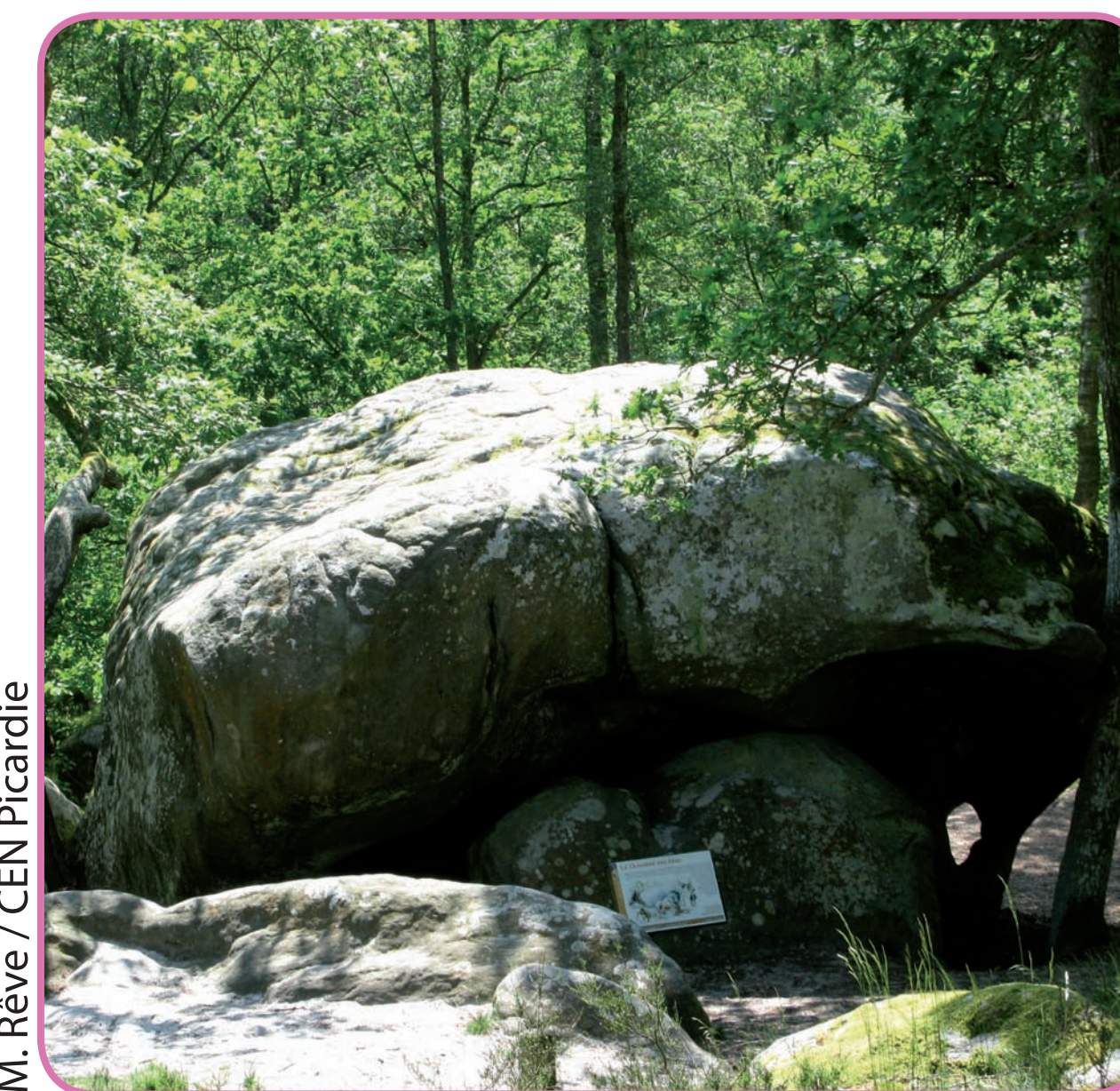
## Des milieux naturels uniques

La Hottée du Diable, appelée aussi « Le Géant » est une butte sableuse, où sont éparpillés de multiples blocs de grès. En empruntant le sentier de découverte du site, vous pourrez découvrir les blocs aux multiples visages au cœur des boisements de bouleaux et de chênes tortueux, les mousses et les lichens remarquables s'agrippant aux parois des grès ensoleillés ou ombragés ou encore les étendues de landes se parant de violet à la fin de l'été.



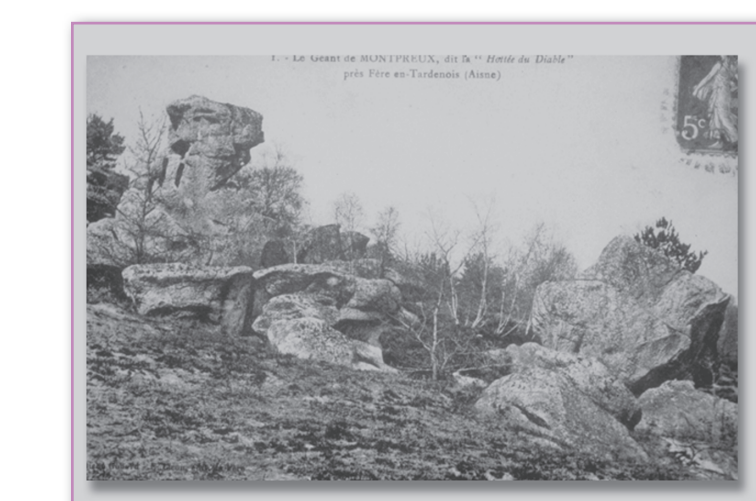
## Des espèces rares

La Hottée du Diable regorge d'espèces remarquables. La Mibore naine ou la mousse fleurie affectionnent sur le site les sables mis à nu auprès d'un petit criquet, le Gomphocère tacheté. La lande à Callune commune accueille quant à elle le Lézard vert aux couleurs flamboyantes. En début d'été, vous pourrez également apercevoir l'Armérie des sables, à la fleur rose.



## Un lieu de légende et d'inspiration

La légende dit que le Diable aurait, en fuyant devant le soleil levant, répandu des blocs de grès sur Coincy. Ces roches, aux formes toutes plus originales les unes que les autres, sont une des sources d'inspiration de Paul et Camille Claudel. Par leurs formes, certains rochers peuvent faire penser à des sculptures de Camille, comme « La Vague » ou « La Valse ». A proximité de la Hottée, se trouve la maison familiale des Claudel à Villeuneuve-sur-Fère où est né Paul.



La Hottée est un lieu chargé d'histoire, les premiers signes de vie sur le site datent d'il y a 9 000 ans.



Vous entrez dans un espace protégé réglementé par un arrêté préfectoral de protection du biotope : afin de préserver les espèces de mousses et de lichens remarquables, les activités d'escalade sont strictement autorisées sur les blocs de grès réservés à cet effet.